



Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes

Avec le soutien financier de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Réunion du 8 juin 2017
à l'Ecopôle de la région Centre-Val de Loire, grande Salle
3 Rue de la Lionne
Orléans, de 10h à 16h30

Ordre du jour/Sommaire

1. Actualités du groupe de travail de bassin
2. Actualités de bassin :
 - Bilan 2015-2016
 - Actions prévues pour 2017-2018
3. Enquête sur les détenteurs de données et la formation
4. Manuel de gestion
5. Guide d'identification
6. Espèces encore absentes du bassin Loire-Bretagne : méthode pour établir une liste de veille
7. Points divers

Participants:

Arnaud Albert (FCBN), Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Arnaud Bekale (CEN Centre-Val de Loire), Doriane Blottière (UICN France), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Florient Desmoulins (CBN BP antenne Centre), Bénédicte Durozoi (Agence française de la Biodiversité), Julie Fargier (Département de la Loire), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Magali Henry (Département de la Loire), Stéphanie Hudin (FCEN), Paul Hurel (ONCFS), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (AELB), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Florence Thinzilal (Forum des Marais Atlantique), Matthieu Trouvé (CEN Centre-Val de Loire), Sylvie Varray (FCEN).

Excusés : Loïc Anras (Forum des Marais Atlantique), Laurent Chabrol (CBN Massif Central), François Chambaud (Agence de l'eau RMC), Aurore Coignet (PNR Brenne), Coraline Domingue (CEN Basse-Normandie), Théo Duperray (Saules et Eaux), Alain Dutartre (expert indépendant), Christel Goutieras (FDGDON 87), Charlotte Iazard (Syndicat mixte de la Ria d'Etel), Elisabeth Lambert (Université

catholique d'Angers), Guillaume Lançon (CPIE Corrèze), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Amélie Lecoq (DREAL Pays de la Loire), Aude Pelichet (DREAL Bretagne), Nicolas Pipet (IIBSN), Nina Richard (Université de Tours),

1. Actualités territoriales et nationales

Auvergne (Sylvie Martinant, Cen Auvergne)

Un projet expérimental « espèces exotiques envahissantes en Auvergne » est co-porté par le CEN Auvergne et le CBN Massif central. Dans le contexte de fusion des régions, un groupe de suivi de projet a été constitué afin de travailler sur une stratégie pour la partie Auvergne, tout en étudiant les liens à faire avec Rhône-Alpes pour une prise en compte de la thématique à l'échelle de la nouvelle région. Le département de la Loire a été associé à ce projet, ainsi que le CEN Rhône-Alpes qui coordonne le Pôle gestion qui rassemble des expériences de gestion à l'échelle du territoire rhônalpin. La région Auvergne-Rhône-Alpes cofinance ce projet expérimental depuis 2015, qui évolue avec le contexte actuel.

Une plateforme a été mise en ligne au début de l'année travail pour centraliser les informations traitant des espèces exotiques envahissantes en Auvergne, tout en permettant la saisie en ligne d'observations de terrain. Une base flore a été mise en ligne par le CBN et un masque de saisie est en cours de finalisation par le CEN Auvergne pour la faune.

En 2016, une réunion avec les acteurs des filières « cours d'eau » et « espaces verts » a eu lieu afin de rassembler des expériences de gestion. La participation aux réunions aux différentes échelles a été maintenue, comme l'appui aux porteurs de projets. Sur ce dernier volet, le CEN s'est penché en particulier sur la gestion d'une station de Crassule de Helms (*Crassula helmsii*), dont l'implantation est probablement due à l'entretien des bassins (curage et végétalisation). Actuellement, un montage financier est en cours avec l'agence de l'eau Adour-Garonne pour traiter cette espèce que l'entretien des bassins a diffusé sur le site de manière involontaire.

Les perspectives envisagées pour 2017 sont la finalisation du site internet et de ses outils, ainsi que des fiches expériences de gestion des deux filières. Une journée régionale sera également organisée à l'automne

Echanges sur la gestion de la Crassule de Helms :

L'ampleur de la colonisation par la Crassule de Helms n'est pas connue, aucune donnée concernant les biomasses n'étant disponible. Ce type d'information est cependant nécessaire pour caractériser l'aspect quantitatif de l'invasion de l'espèce. Une fiche sur cette espèce, rédigée par les CBN en lien avec Alain Dutartre, est en cours de relecture et devrait prochainement être disponible.

Basse-Normandie

L'évaluation de la stratégie régionale 2013-2015 a permis d'identifier 5 grands axes pour rédiger une stratégie à l'échelle de l'ensemble de la Normandie, en cohérence avec les stratégies nationale et de bassin. Coraline Domingue rassemblait aujourd'hui l'ensemble des acteurs normands concernés par la thématique pour travailler à la rédaction de la stratégie régionale. Celle-ci devrait être finalisée à la fin de l'année 2017.

Le CEN Basse-Normandie a réitéré la mise en place d'une brigade d'intervention saisonnière en 2017. Celle-ci comprend 3 saisonniers qui interviennent sur des stations localisées de plantes exotiques envahissantes pendant 4,5 mois, avec un prolongement d'un mois cette année pour poursuivre certains chantiers. 6 espèces (Berce Caucase, Crassule de Helms, Jussie, etc.) étaient ciblées par ces chantiers qui ont concernés 45 bénéficiaires, principalement situés sur le bassin Seine-Normandie. Le fonctionnement de la brigade repose sur les étapes suivantes :

- Prise de contact pour identifier les chantiers à réaliser (avec une visite éventuelle sur le terrain pour préciser les surfaces à traiter, les enjeux, etc.) et estimer le temps nécessaire pour les travaux ;

- Réalisation du chantier, avec l'intervention sur de petits foyers pour éviter la propagation de l'espèce. Les chantiers sont souvent accompagnés d'actions de sensibilisation auprès des propriétaires ou des usagers des sites gérés ;
- Rédaction d'un bilan avec la réalisation d'une fiche par chantier ;
- Envoi d'une enquête suite aux chantiers (satisfaction du propriétaire, facilité de mobilisation de la brigade, etc.).

Ce projet a bénéficié en 2016 d'un financement à hauteur de 49.000 € (+ 10.000 € pour la prolongation) et a nécessité un temps d'encadrement estimé à 0,25 ETP. Cette année, le montage financier a permis de recruter à temps plein le technicien, qui sera en charge de former les saisonniers de l'année prochaine.

Poitou-Charentes (Florence Thinzilal, FMA)

Florence Thinzilal a rejoint l'équipe du FMA pour assurer les missions précédemment remplies par Léna Rabin (appui aux gestionnaires, formation, animation de réseau).

En 2016, une formation à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes terrestres a été organisée. De plus, le FMA a fourni des réponses aux sollicitations des gestionnaires reçues sous une quinzaine de jours et teste actuellement un système de suivi des actions ayant suivies les réponses formulées.

En 2017, l'ORENVA prévoit l'organisation d'une journée sur la jussie terrestre et une mise à jour du site internet pour faciliter l'utilisation de l'interface de saisie grâce à la saisie prédictive des espèces. Les données de l'ORENVA n'étant actuellement pas mutualisées avec le CBN Sud-Atlantique en raison de l'échelle considérée par l'ORENVA (linéaires de cours d'eau *versus* mailles), les deux structures réfléchissent à une méthode permettant d'échanger leurs données. Un stage de formation sur la valorisation des déchets est également prévu. Les déchetteries sont en effet peu informées de cette problématique et l'ORENVA souhaiterait développer un réseau de compostage-méthanisation à la ferme.

Suite à la fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, une agence régionale de la biodiversité est en projet. Celle-ci intégrerait l'ORE, ce qui aurait des conséquences sur la gouvernance de l'ORENVA.

Centre-Val de Loire (Matthieu Trouvé, Cen Centre-Val de Loire et Florient Desmoulins, CBN du Bassin Parisien)

Le CBN du Bassin Parisien a procédé à une mise à jour de la liste régionale, avec l'utilisation de la méthode EPPO, préconisée pour être privilégiée au niveau national. Ce travail a permis de réduire de moitié le nombre de plantes exotiques envahissantes présentes sur la liste régionale, la catégorie « invasive potentielle en zones fortement anthropisées » disparaissant avec le changement de méthode. Le CBN a également utilisé la méthode de Weber & Gutt (2004) pour identifier les espèces exotiques qui pourraient devenir envahissantes et a ainsi obtenu une liste complémentaire d'une quinzaine d'espèces. Un poster est en cours de finalisation pour communiquer sur la nouvelle liste régionale.

Les travaux des années précédentes sur la thématique des déchets ont abouti à une plateforme recensant les sites de valorisation des déchets (compostage, co-compostage). Cet outil nécessite des mises à jour régulières. Il y a actuellement peu d'informations disponibles sur la gestion des déchets issus des travaux de gestion et notamment sur le statut juridique de ce type de déchet. La prise en compte des résidus de plantes exotiques envahissantes entraîne un surcote à prendre en compte lors de la programmation de l'intervention de gestion. Le CEN Centre-Val de Loire encadre actuellement un stage sur la valorisation des terres comportant des propagules de renouées asiatiques. D'après la bibliographie rassemblée sur ce sujet, il est conseillé de ne pas transporter ces terres et de privilégier un enfouissement sur place lorsque cela est possible. Il existe peu de techniques de décontamination de terres (concassage-bâchage, incinération) et peu de retours d'expériences sur cette thématique.

Echanges sur les déchets issus de la gestion de plantes exotiques envahissantes :

L'INRA Agrocampus a réalisé des recherches sur le compostage des jussies, mais il n'y a actuellement pas d'étude sur la banque de graines des renouées malgré une fertilité des graines

avérée. D'autre part, il doit exister des travaux en Angleterre sur les terres contaminées par les renouées, car celles-ci font l'objet d'une réglementation dans ce pays.

Bassin de la Vienne (Anne-Charlotte Jean, EPTB Vienne)

L'EPTB Vienne travaille en lien avec les différentes coordinations territoriales des régions Limousin, Centre-Val de Loire et l'ORENVA et souhaite améliorer la prise en compte des espèces émergentes sur le bassin de la Vienne.

En 2016, une journée technique a été organisée sur les méthodes de gestion des plantes exotiques envahissantes, avec des retours d'expérience concernant plusieurs espèces et une visite de terrain sur l'un des sites gérés par la FDP 37. En 2017, une journée technique sur la gestion des déchets de plantes exotiques envahissantes est envisagée.

Bretagne (Jacques Haury, INRA Agrocampus Ouest ; Benjamin Bottner, EPTB Vilaine)

Une enquête régionale est en cours de réalisation par la région Bretagne afin d'identifier les acteurs impliqués dans la veille sur les espèces exotiques envahissantes et de commencer à structurer un réseau régional. Actuellement, plus de 200 réponses ont été rassemblées et l'enquête se déroulera jusque fin juin. L'objectif est de constituer une carte des acteurs réalisant de la veille, en lien avec la FREDON, puis de mettre en place des référents territoriaux et locaux.

L'EPTB Vilaine a accompagné un travail de capitalisation des préconisations concernant les espèces exotiques envahissantes dans les SAGE, avec notamment une liste d'espèces invasives annexée au SAGE que les communes sont appelées à ne plus utiliser dans le cadre de leurs marchés publics. Un poster à destination des services techniques est en cours de conception. Le travail sur la valeur agronomique des prairies en marais se poursuit, en lien avec la problématique des formes terrestres de jussie. Dans le cadre des travaux de la ligne TGV de Bretagne et de ses mesures compensatoires, un test de remblaiement de zones en eau fortement envahies par la jussie a été réalisé. Les résultats sont probants, avec seulement quelques repousses observées. D'autre part, l'Hydrocotyle fausse-renoncule progresse rapidement sur le canal entre Nantes et Brest et va prochainement arriver sur les sites gérés par l'EPTB. Cette espèce est difficile à confiner. De même, la Crassule de Helms a été observée en Brière.

L'INRA Agrocampus a déposé un projet d'étude sur les formes terrestre des jussies qui a été accepté par les financeurs. Il a également réitéré l'enquête nationale réalisée l'année dernière sur cette même thématique. Lorsque les deux espèces de jussie sont observées en mélange, la jussie rampante (*Ludwigia peploides*) semble disparaître. La cartographie des deux espèces de jussie est donc nécessaire mais peut rapidement devenir obsolète.

Limousin (Amélie Bodin, CPIE des Pays creusois)

L'observatoire des plantes exotiques envahissantes du Limousin est animé par 3 structures : les CPIE des Pays creusois et Corrèze, ainsi que la FDGDON 87.

Sur le volet « information et connaissance », plusieurs outils pédagogiques ont été créés et ont été valorisés auprès des partenaires et des gestionnaires. Un travail est en cours avec les techniciens de rivière pour réaliser des inventaires spécifiques sur les plantes invasives de leurs territoires.

Sur le volet « lutte », des actions de gestion ont été mises en place sur différentes espèces invasives. D'autre part, l'observatoire a formé les agents du département à la reconnaissance et la gestion de plusieurs espèces (renouées, ambrosie, balsamine, raisin d'Amérique). Suite à cette formation, les agents ont émis le souhait de se former à la reconnaissance de la flore locale. Des formations à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes pour les bénévoles ont également été réalisées. Afin de mieux cibler les espèces à aborder dans ces formations, un travail de priorisation des plantes exotiques envahissantes du Limousin est en cours, en lien avec le CBN Massif Central.

L'Observatoire poursuit également ses actions sur l'Ambrosie (réseau de référents départementaux, formation, sensibilisation, inventaires), qui concerne principalement les milieux agricoles.

Groupe faune Centre-Val de Loire (Paul Hurel, ONCFS)

Les référents des différents groupes taxonomiques se sont réunis le 8 mars dernier afin de poursuivre les réflexions sur la liste hiérarchisée de la faune exotique envahissante de la région Centre-Val de Loire, qui comporte 4 catégories. Afin de prendre en compte les insectes dans ce travail, une liste annexe est envisagée, car la description du caractère exotique et envahissant est particulièrement complexe pour ce groupe.

L'année dernière, 6 nouveaux étangs ont été colonisés par la Grenouille taureau et des tests acoustiques vont être initiés. D'autre part, un stage est en cours à la DREAL Centre-Val de Loire pour étudier les impacts des mollusques exotiques.

Une demande de financement a été déposée auprès du Feder Loire pour appuyer la FCEN dans l'animation d'un réseau d'acteurs sur la faune exotique envahissante à l'échelle du bassin de la Loire. Cette action a été acceptée et prévoit notamment la rédaction d'un guide d'identification de la faune exotique envahissante du bassin, l'organisation de deux stages de formation et de journées techniques dans chaque région en lien avec coordinations territoriales.

Au niveau national, l'ONCFS prévoit, entre autres actions, de refondre le site national sur les espèces exotiques envahissantes et de créer une brigade pour gérer l'Erismature à tête rousse au niveau national.

Pays de la Loire (Emmanuel Leheurteux, CEN Pays de la Loire)

Le réseau d'acteurs de la région Pays de la Loire a été co-animé avec la DREAL en 2016, avec comme objectif principal la mise en place d'un dispositif de détection précoce et de réaction rapide à l'échelle régionale. Depuis le début de l'année 2017, le CEN Pays de la Loire coordonne ce réseau.

En 2017, l'animation du réseau régional reposera sur les comités techniques thématiques et l'organisation d'une journée technique sur les renouées asiatiques en Sarthe. Afin de mobiliser les collectivités et les gestionnaires, des visites de terrains « rendez-vous avec une invasive méconnue » sont proposées par les gestionnaires d'espaces naturels dans différents secteurs de la région.

Au niveau de l'accompagnement des gestionnaires, une quinzaine de dossiers a été reçue par le CEN, dont la moitié porte sur la Crassule de Helms. Face à une démobilisation à moyen terme des pouvoirs publics, le groupe de travail régional cherche à développer des dispositifs d'aide à la décision, afin de rassurer les décideurs en s'appuyant sur la mutualisation des connaissances.

Des courriers ont été envoyés au ministère en charge de l'écologie pour demander à ce qu'une prairie envahie par la jussie terrestre ne soit pas exclue des prairies fourragères et à réfléchir à la mise en place d'une MAE spécifique. Des tests en ce sens pourraient être menés sur le site de Grand Lieu.

Département de la Loire (Emilie Moine, CPIE des Monts du Pilat)

La seconde stratégie départementale concernant les plantes exotiques envahissantes arrive à son terme en 2017. Cette stratégie comporte 5 volets ciblant des espèces bien implantées (ambrosie, renouées asiatiques, jussies, etc.) et en cours d'installation (amorphe, crassule de Helms, myriophylle du Brésil, etc.). Cette stratégie est financée par le département de la Loire, la région Rhône-Alpes, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la DTT et l'ARS.

En 2016, un réseau de 200 référents sur les plantes exotiques envahissantes a été mis en place. Ces référents sont essentiellement des agents communaux, des syndicats de rivière, des gestionnaires de bords de route. Ce réseau a pu voir le jour grâce aux formations organisées par le pôle relais départemental, animé par le CPIE des Monts du Pilat.

En 2017, un stage aura pour objectif d'évaluer la stratégie départementale et identifier des pistes de travail pour la nouvelle stratégie. Celle-ci ne sera pas forcément applicable en 2018 car plusieurs politiques sont en cours de révision (agence de l'eau, région, etc.).

Programme de recherche sur les renouées asiatiques

La 2^{ème} phase du programme de recherche sur les renouées asiatiques vient de débuter. La première phase de ce programme (2015-2017) faisait suite à la thèse et au post doctorat de Soraya Rouifed, portant sur l'étude des renouées asiatiques pour proposer des orientations de gestion. La 1^{ère} phase a ainsi permis d'identifier des espèces susceptibles de concurrencer le développement des renouées asiatiques.

La seconde phase (2017-2019), portée par le LEHNA, est financée par l'agence de l'eau, la région et le Feder. Elle met l'accent sur la prévention et la diminution du risque d'invasion, tout en poursuivant les expérimentations initiées lors de la première phase.

2. Actualités du groupe de travail de bassin

Bilan 2015-2016

Journées d'échanges

- Organisation de 3 réunions du groupe de travail de bassin ;
- Organisation d'une journée technique sur la faune exotique envahissante à Lapalisse (03) ;
- Organisation de deux journées d'échange à l'échelle du bassin
- Organisation d'un stage de formation sur la faune exotique envahissante sur 3 jours

Edition et communication :

- Parution d'une lettre d'information semestrielle spécifique aux espèces exotiques envahissantes : le premier numéro a été diffusé en novembre 2015 ;
- Publication de l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire ;
- Edition d'un poster de communication pour valoriser la stratégie et le programme d'actions ;
- Mise à jour du site internet du Centre de Ressources Loire nature

Synthèses, notes et analyses

- *Connaissance* :
 - o Cadre méthodologique de production et d'utilisation de cartes de répartition à l'échelle du bassin Loire-Bretagne et production de 3 cartes ;
 - o Méthode de catégorisation des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne et début de hiérarchisation des espèces végétales ;
 - o Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ;
 - o Synthèse réglementaire ;
- *Veille* :
 - o Note sur l'appui à la mise en place d'un réseau de veille et d'intervention précoce dans les coordinations territoriales
- *Gestion* :
 - o Mise à jour de la fiche de suivi de chantier en 2015 (version Excel);
 - o Rédaction et mise en ligne de 4 fiches « expérience de gestion ».

Actions prévues pour 2017-2018

Journées d'échanges

- Organisation de 2 réunions annuelles du groupe de travail de bassin ;
- Organisation de 2 réunions thématiques (poissons exotiques envahissants et communication) ;
- Organisation d'une journée technique sur la gestion des espèces invasives dans les milieux urbains ;

Edition et communication :

- Parution de 2 lettres d'information semestrielles spécifiques aux espèces exotiques envahissantes ;
- Réédition du guide d'identification des plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ;

- Manuel de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ;
- Mise à jour du site internet du Centre de Ressources Loire nature ;

Synthèses, notes et analyses

- *Connaissance* :
 - o Bilan à mi- programmation de la mise en œuvre de la stratégie
 - o Mise à jour de la synthèse règlementaire ;
 - o Enquête sur les détenteurs de données et la formation ;
 - o Enquête sur les coûts liés à la gestion des espèces exotiques envahissantes et à son efficacité ;
- *Veille* :
 - o Réalisation de fiches descriptives sur les espèces émergentes (en fonction de la détection)
- *Gestion* :
 - o Synthèse sur les modes de gestion des espèces émergentes (tableau récapitulatif des modes de gestion possibles par espèce) ;
 - o Rédaction et mise en ligne de 4 fiches « expérience de gestion » ;
 - o Rédaction d'une synthèse des protocoles de gestion, en lien avec les protocoles de gestion concernant les espèces émergentes

3. Enquête sur les détenteurs de données et la formation

Dans le prolongement du travail réalisé sur l'atlas, une enquête sera réalisée en 2017 dont les objectifs sont :

- Identifier les acteurs susceptibles de posséder et de communiquer des données ;
- Faire un bilan de l'animation actuelle ;
- Faire un bilan de l'offre de formation proposée actuellement dans le bassin.

Une première version du questionnaire a été discutée et amendée lors de la réunion. L'enquête sera diffusée dans le réseau à partir du mois de juillet et disponible en ligne jusqu'à la fin du mois de septembre. Elle sera relayée par les coordinations territoriales et des relances seront réalisées régulièrement.

4. Manuel de gestion

Un manuel de gestion des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne a été édité en 2010 en 1700 exemplaires, épuisés depuis 2013. Ce document, également accessible en ligne sur le Centre de Ressources a été téléchargé plus de 16 000 fois au cours de ces 3 dernières années.

Les enjeux de la refonte de ce document sont de disposer d'un outil global traitant de la gestion des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) et disposer d'une information synthétique générale s'adressant aux décideurs et aux acteurs de terrain. L'objectif du manuel de gestion est de fournir une synthèse des réflexions sur les objectifs, les modalités de gestion et d'évaluation des foyers d'espèces exotiques envahissantes.

Le nouveau document devra être fonctionnel, complet et synthétique à la fois ainsi qu'en lien avec les autres outils du groupe de travail. Il portera sur les invasions biologiques des milieux aquatiques et terrestres, mais ne prendra pas en compte le milieu marin.

Une première version de sommaire a été discutée avec le groupe de travail. Ce travail sera poursuivi avec les comités de rédaction et de relecture qui seront constitués d'ici la fin de l'année, afin de travailler à la réalisation de cet outil d'environ 152 pages, qui sera imprimé en 1500 exemplaires. Il est proposé que le contenu du manuel soit présenté sous forme de fiches thématiques, avec des renvois entre chaque fiche pour faciliter la lecture du manuel.

Echanges sur le manuel de gestion

La réglementation étant susceptible d'évoluer d'ici la publication de l'ouvrage, il est conseillé de travailler sur cette partie à la fin de la phase de rédaction et de faire apparaître que les éléments de réglementation présentés sont susceptibles d'avoir évolué depuis la parution de l'ouvrage.

5. Guide d'identification

Un guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne a été édité en 2010 en 6 500 exemplaires, aujourd'hui presque épuisés. Ce document, également accessible en ligne sur le Centre de Ressources a été téléchargé plus de 22 000 fois au cours de ces 3 dernières années. Cet outil est très utilisé lors des formations à la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes et participe à la remontée des données sur ces espèces.

Afin de rééditer cet outil en 2017, un groupe de travail restreint sera constitué pour réviser les fiches existantes et rédiger les 10 fiches à ajouter à l'ouvrage suite au travail réalisé sur la liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.

Le groupe de travail de bassin a validé le titre du nouvel ouvrage, qui s'intitulera « guide d'identification des principales plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ».

6. Espèces encore absentes du bassin Loire-Bretagne : méthode pour établir une liste de veille

Lors du travail réalisé en 2016 sur la liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, le groupe de travail de bassin avait souhaité disposer d'une liste de veille concernant les espèces encore absentes du bassin Loire-Bretagne.

Une proposition de méthode pour constituer cette liste a été présentée lors de la réunion. Celle-ci repose sur la constitution d'une liste globale d'espèces exotiques envahissantes, à partir des espèces ciblées par le règlement européen et des listes d'espèces invasives des régions hors bassin, à laquelle les espèces déjà présentes sur le bassin seraient retirées. La liste de veille ainsi obtenue serait ensuite envoyée au groupe de travail pour validation.

Le groupe de travail a souhaité que l'ensemble des espèces exotiques connues comme envahissantes dans d'autres régions soient considérées dans l'établissement de la liste de veille. La FCEN formulera une nouvelle proposition de méthode pour constituer la liste de veille, qu'elle soumettra au groupe de travail de bassin.

7. Points divers

La Gemapi et la gestion des espèces exotiques envahissantes

La gestion des espèces exotiques envahissantes n'est pas forcément comprise dans la Gemapi et dépend de l'interprétation des textes. L'item n°6 « lutter contre les pollutions » permet cependant d'intégrer la gestion de ces espèces. Ce point de vigilance a été partagé avec les coordinateurs territoriaux pour qu'ils puissent faire le lien avec les élus communaux, en charge de la compétence Gemapi.

Etude de l'écrevisse de Louisiane en région Nouvelle-Aquitaine

Le GPPEIEA (groupement des pêcheurs professionnels d'écrevisses invasives et d'espèces abondantes) a initié en 2017 un projet d'étude de la valorisation économique comme moyen de gestion de l'Ecrevisse de Louisiane en région Nouvelle-Aquitaine. Cette étude a pour objectif d'évaluer l'efficacité des techniques de piégeage intensif pour contrôler ou maîtriser les populations d'écrevisses. Un premier comité scientifique s'est déroulé à Rochefort le 3 mai 2017 afin de présenter le projet d'étude, valider les choix des sites considérés et discuter de la méthode utilisée pour la pêche des écrevisses et de la période d'intervention.